
RE: Procédure de modification simplifiée PLU Tonnay-Charente - Avis PPA

De : mairie@cabariot17.fr

lun., 13 avr. 2026 14:48

Objet : RE: Procédure de modification simplifiée PLU Tonnay-Charente - Avis PPA 2 pièces jointes**À :** 'Muriel DUPLAN' <affaires.juridiques@tonnay-charente.fr>

Bonjour,

Pour faire suite à l'envoi des pièces relatives à la procédure de modification simplifiée de votre PLU, je vous informe que les élus n'ont formulé aucune observation.

Vous souhaitant bonne réception du présent mail.

Cordialement,

--

MARION LACOSTE**Accueil - secrétariat**

Urbanisme, Etat-Civil, affaires scolaires, élections

05 46 83 71 54



De : Muriel DUPLAN [mailto:affaires.juridiques@tonnay-charente.fr]**Envoyé :** mardi 31 mars 2026 15:21**À :** auger; stephanie chaigneau; vanessa clopeau; mairie; secretariat@loirelesmarais.fr; mairie; accueil; mairie; mairie; philippe; nicolas delbos; secretariat-direction; manuel mirlyaz; jerome mousseau; audrey gomard; m briand; i auger; stephanie chaigneau; vanessa clopeau; mairie; secretariat@loirelesmarais.fr; mairie; accueil; mairie; mairie**Objet :** Procédure de modification simplifiée PLU Tonnay-Charente - Avis PPA**Importance :** Haute

Madame, Monsieur,

La commune de Tonnay-Charente procède à une procédure de modification simplifiée n°1 du PLU ayant pour objet :

- De corriger plusieurs erreurs matérielles (règlement écrit et graphique)

Ainsi, conformément aux dispositions de l'article L. 153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier le projet de modification simplifiée pour avis.

Vous trouverez en pièces jointes la notice de présentation de la modification simplifiée, l'extrait modifié du règlement et les plans de zonage (avant/après).

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos éventuelles observations dans les meilleurs délais, l'objectif étant une mise à disposition du public au 21 avril prochain.

Afin de garder une traçabilité dans mon dossier, je vous remercie de bien vouloir m'accuser réception du présent mail.

cordialement

Muriel DUPLAN
**Responsable Administration Générale
et Affaires Juridiques**
05 46 82 14 47

Mairie de Tonnay Charente
81, Rue Alsace Lorraine
17430 Tonnay-Charente
standard 05 46 82 14 30

**Aidez-nous à restaurer
Le pont suspendu
de Tonnay-Charente
Faites un don !**

www.fondation-patrimoine.org



--Afin de contribuer au respect de l'environnement, merci de n'imprimer ce message qu'en cas de nécessité
